Les prix pour *Up* (Région de Bruxelles-Capitale)

Prix juillet 2019 (*) - TVA 21% incluse Cette fiche de prix fait intégralement partie des Conditions Spécifiques de votre Contrat avec Electrabel sa



Les prix qui vous sont facturés sont constitués des parties suivantes : le prix pour l'électricité, le prix pour le gaz, la redevance fixe, les coûts d'électricité verte et le cas échéant de cogénération, les Coûts de Réseau électricité et gaz (approuvés par la CREG et les régulateurs régionaux) et enfin les Suppléments (taxes et surcharges) fixés par les pouvoirs publics.

ELECTRICITE: PRIX D'ÉNERGIE FIXE - 4 ANS						
NORMAL	Juillet 2019					
Prix par kWh (c€/kWh)	7,490					
BIHORAIRE	Juillet 2019					
Prix par kWh heures pleines (c€/kWh)	8,851					
Prix par kWh heures creuses (c€/kWh)	6,285					
EXCLUSIF NUIT	Juillet 2019					
Prix par kWh (c€/kWh)	6,285					

GAZ : PRIX D'ÉNERGIE FIXE - 4 ANS					
Juillet 2019					
3,073					

ABONNEMENT - REDEVANCE MENSUELLE POUR LES SERVICES UP

Redevance mensuelle (€/mois, contribution Recupel incl.)

20,49

COUTS ENERGIE VERTE (1) 1.113 Coûts énergie verte (c€/kWh)

ELECTRICITE - COUTS DE RÉSEAUX: UTILISATION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION, DE TRANSPORT ET DE SUPPLEMENTS (2)									
	DISTRIBUTION					TRANSPORT	SUPPLEMENTS		
Gestionnaire du réseau de distribution	Normal	Bihoraire heures pleines	Bihoraire heures creuses	Exclusif nuit	Terme fixe		Cotisation sur l'énergie	Cotisation fédérale (3)	
Région de Bruxelles-Capitale	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(€/an)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	
SIBELGA	9,66	9,66	6,89	6,06	15,17	2,29	0,23306	0,33863	

DROIT POUR LE FINANCEMENT OBLIGATIONS DE SERVICE PUBLIC. MONTANTS INDEXÉS POUR 2019.						
Région de Bruxelles-Capitale	(€/an)					
<= 1,44 kVA > 1,44 et <= 6 kVA > 6 et <= 9,6 kVA > 9,6 et <= 13 kVA > 13 et <= 18 kVA > 18 et <= 36 kVA > 36 et <= 56 kVA > 56 kVA	0,00 12,05 19,31 24,10 36,30 48,35 96,56 156,96					

GAZ - COUTS DE RÉSEAUX: UTILISATION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION, DE TRANSPORT ET DE SUPPLEMENTS (2)											
DISTRIBUTION								TRANSPORT	SUPPLEMENTS		
Gestionnaire du réseau de distribution	T1 0 - 5 000 kWh/an		T2 5 001 - 150 000 kWh/an		T3 150 001 - 1 000 000 kWh/an		Tarif pour l'activité de comptage		Coûts	Cotisation sur	Cotisation
de distribution	Terme fixe	Terme proportionnel	Terme fixe	Terme proportionnel	Terme fixe	Terme proportionnel	Relevé annuel	Relevé mensuel	Fluxys (4)	l'énergie	fédérale (3)
Région de Bruxelles-Capitale	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(€/an)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)
SIBELGA	4,07	2,662	65,78	1,434	1064,46	0,772	19,46	739,01	0,185	0,12073	0,06122

OBLIGATIONS DE SERVICE PUBLIC (Région Bruxelles-Capitale)						
Calibre du compteur	(€/an)					
6 ou 10 m³/heure (5) 6 ou 10 m³/heure (6) 16 m³/heure 25 m³/heure 40 m³/heure 65 m³/heure 100 m³/heure	3,19 11,33 27,59 68,10 136,20 340,64 473,64					
160 m³/heure	608.24 870.10					



FRAIS DE RAPPEL ET DE MISE EN DEMEURE (3) (7) Montants applicables en 2019 7,50 max (1er gratuit) Frais de rappel Mise en demeure 15,00 max

- (1) Phrovalables pour load contrat condus entre is far juiller 2019 et la 51 juiller 201

Conformément à l'Arrêté Ministériei du 30/03/2007 et l'article 4 de la Loi-programme du 27 avril 2007 (à partir du 1 er juilleit 2009) les personnes suivantes ont droit au tairf social : les clients finals ou toute personnes vivant sous le même toit ou un membre de leur ménage qui bénéficient (i) du revenu dintégration accrisé par le CPAS, (ii) du revenu grannti aux personnes agées ou l'ayant-droit conservant par l'application de l'article 2 1, 52 de la loi du 1 er avril 1989 le droit à la majoration de renteue su su personnes agées (GRAPA), (ii) d'une allocation aux handicapés, (vi) d'une allocation or sur l'avant de l'une allocation d'une allocation de renteue su su personnes agées (GRAPA), (ii) d'une allocation aux handicapés, (vi) d'une allocation aux handicapés, (vi) d'une allocation d'une allocation aux handicapés, (vi) d'u

